



## 15ème législature

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>39631</b>   | De <b>M. François-Michel Lambert</b> ( Libertés et Territoires - Bouches-du-Rhône ) | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires |
| <b>Rubrique</b> > bois et forêts   | <b>Tête d'analyse</b><br>> Biomasse et avenir de la filière forêt-bois              | <b>Analyse</b> > Biomasse et avenir de la filière forêt-bois.                     |
| Question publiée au JO le : <b>22/06/2021</b><br>Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b><br>Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat) |   |   |

### Texte de la question

M. François-Michel Lambert appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la question de la biomasse et de la stratégie de gestion de la filière forêt-bois. La forêt est un puits de carbone très important : en métropole, il est estimé que la filière forêt-bois absorbe près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre annuelles en France. En outre, la forêt française étant jeune, les quantités de carbone accumulées vont continuer d'augmenter. Selon certains spécialistes, une exploitation forestière intensive permettrait de se préparer aux déclin des forêts qui pourraient résulter des chocs climatiques, et les pertes en stockage de carbone pourraient être compensées par une maximisation des stockages hors forêt. Toutefois, d'autres experts, comme ceux de l'association Canopée, affirment que : d'une part, les effets de substitution à la forêt pourraient être surestimés et n'ont pas encore fait preuve de leur fiabilité sur le long terme, d'autre part face à l'urgence climatique il n'est plus possible de dire que le bois-énergie est neutre en carbone. Si en effet, à terme, le dioxyde de carbone relâché dans l'atmosphère sera réabsorbé par la croissance des arbres replantés, ce ne sera que plusieurs dizaines d'années après. En outre, la résilience des forêts sera d'autant plus importante qu'elles ne seront pas soumises à des pressions et que leur biodiversité sera préservée. Les replantations risquent de manquer de cette biodiversité pourtant nécessaire à la résilience de la forêt. Avec ces éléments, il l'interroge donc sur les objectifs de production de bois-énergie et sur l'avenir de la filière forêt-bois, alors qu'il a été décidé d'intensifier la coupe.